Miscellanea

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Archivum heraldicum : internationales Bulletin = bulletin international = bollettino internazionale**

Band (Jahr): **82 (1968)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Miscellanea

Identification d'armoiries

M. l'abbé H. Blackes, curé émérite à Luxembourg-Hamm, a bien voulu me consulter au sujet d'une pierre armoriée trouvée au « Kohnerhof » près d'Alscheid, ferme qui, sous l'ancien régime, faisait partie de la seigneurie de Wiltz. Sous le pseudonyme « Eremit von der Eltz », M. l'abbé H. Blackes a publié *Geschichtsblatt des Kischpelt* (Luxemburger Wort), une très intéressante suite d'articles dont les chapitres XXVI-XXVII et XXVIII (1967) sont plus particulièrement consacrés à cette sculpture et à l'interprétation des armoiries qui y sont représentées.

Jean V de Wiltz, époux (7.1.1614) de Madeleine de Rye, se remaria (14.1.1630) avec Marie-Eléonore de Rye, sœur de sa première épouse. Ce Jean V de Wiltz († 1648) était le fils de Jean IV et de Claude de Beyer de Boppard, sa seconde épouse. De cette union était née également Catherine de Wiltz, sœur de Jean V, dont le monument funéraire est encore conservé en l'église de Niederwiltz.

La pierre du « Kohnerhof » est aux armes d'alliance Jean V de Wiltz - Marie-Eléonore de Rye. Cependant l'artisan, sans doute local, fort peu versé en héraldique, a traité les armes de Jean V de Wiltz avec une fantaisie peu commune qui déroute de prime abord. En effet, dans les quartiers II et III, il a combiné les divers éléments du parti et omis le trait de séparation du parti.

Les armes de Jean V de Wiltz portent : écartelé aux I et IV de Wiltz *(d'or au chef de gueules)* ; aux II et III de Beyer de Boppard, seigneurie de Lösenich *(parti d'argent au lion de sable, armé et lampassé de gueules, couronné d'or ; et de gueules semé de croisettes d'or à un senestrochère paré d'une manche maltaillée d'argent,* ou bras de femme, *mouvant du flanc et tenant une bague d'or)* (Lösenich).

Les armes des Rye *d'azur à l'aigle d'or.* Ici la pierre sculptée est bien conforme.

Le baron Jean V de Wiltz fut créé comte en 1629 et devint gouverneur de Limbourg en 1640. Le 9.IV.1633 il adressa au roi d'Espagne une supplique demandant à être admis dans l'Ordre de la Toison d'Or en raison des services rendus à la Couronne par la maison de Wiltz. Les deux mariages de Jean V de Wiltz sont restés sans postérité.

Fig. 1. Pierre aux armes de Wiltz et de Rye (photo René Weydert selon le « Luxemburger Wort »).

L'abbé H. Blackes pense que cette pierre armoriée était primitivement destinée à être incorporée aux bâtiments du nouveau château de Wiltz, construction entreprise dès 1631 mais encore inachevée en 1648. Ces armoiries auront été finalement amenées au « Kohnerhof » vers 1650 afin de signaler ostensiblement ses droits seigneuriaux à l'attention des troupes et de la soldatesque déferlant sur le pays durant la cruelle et dévastatrice Guerre de Trente Ans. D'autres seigneurs du pays, apposèrent de même leurs armes sur leurs propriétés se réclamant ainsi de la protection du Souverain qui les avait nantis du « Schutzbrief ».

Robert Matagne

Marques d'honneur enregistrées sous les rois d'armes André-François et Barthélémy Jaerens

Le Hoge Raad van Adel, La Haye, a bien voulu s'entremettre auprès du Gouvernement de S. M. la Reine des Pays-Bas, pour l'inviter à céder au Gouvernement grand-ducal trois précieux manuscrits. Il s'agit des volumes consacrés aux enregistrements des — Lettres patentes — du duché de Luxembourg et comté de Chiny sous les rois d'armes André-François Jaerens (1684-1750) et Barthélémy-Joseph Jaerens, ce dernier héraut d'armes par patente du 22 juin 1743. Les trois volumes, véritables armoriaux manuscrits, enrichis de magnifiques et nombreuses armoiries en couleur, se trouvent dorénavant déposés aux Archives de l'Etat à Luxembourg.

On ne saurait trop remercier le Gouvernement néerlandais et le Hoge Raad van Adel de cette extrême courtoisie qui vaut à notre pays un solide enrichissement de son patrimoine national. *Robert Matagne.*

Nachtrag zum Artikel « Heraldik in medizinischen Fachzeitschriften » Archivum Heraldicum 1968 Nr. 2-3, S. 32 ff.

Ergänzend soll hier noch das eingangs erwähnte Signet Kaiser Karls V. mit den Attributen Ferdinands von Aragon (Joch) und Isabellas der Katholischen (Pfeilbündel) veröffentlicht werden (Abb. 1). Diese Darstellung ist deshalb noch von Bedeutung, weil sie aus der Zeit vor der Krönung Karls zum Kaiser (1520) stammt, was aus der Timbrierung der heraldisch re. Säule mit der österreichischen Erzherzogskrone ersichtlich ist.

Gleichzeitig sei hier noch auf die von Hrn. Dr. Ottfried Neubecker, Wiesbaden, kürzlich in der Zeitschrift « Medizinischer Monatspiegel » (3/68) der Firma Merck AG

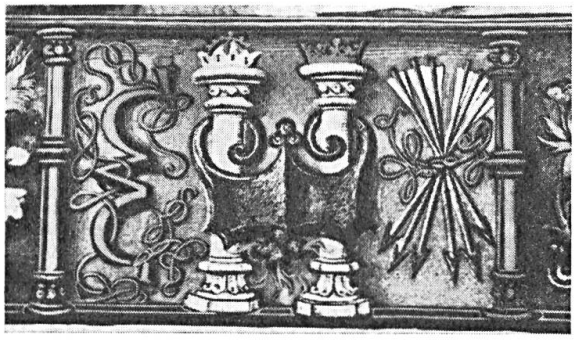

Abb. 1. Signet Kaiser Karl V

Darmstadt erschienene Abhandlung «Medizin und Heraldik» hingewiesen. Diese eingehende und reich bebilderte Arbeit gliedert die ärztlichen Symbole in der Heraldik in folgende fünf Abteilungen ein, was zum Verständnis und zur Deutung wesentlich beiträgt :

1. Symbolisierung der Medizin als Gesamtheit.
2. Symbolisierung der Medizin in ihrer differenzierten Zielsetzung.
3. Kennzeichen des ärztlichen Wirkens durch seine Objekte.
4. Kennzeichen des ärztlichen Wirkens durch seine Hilfsmittel.
5. Symbolisierung der ethischen Motive der Medizin. *F. J. Schnyder.*

Armoiries de Levezou de Vesins et Collomb d'Arcine à Besançon

Le long de l'allée qui traverse le quartier des plus anciennes tombes du cimetière bisontin des Chaprais, reposent deux magnifiques dalles de pierre armoriées qui portent les inscriptions suivantes :

Première dalle: « Ci-gît Marie Charlotte Julie, comtesse de Levezoux de Vesins, décédée à Besançon le 1 Mars 1856, âgée de 86 ans. Priez pour elle ». Sur le pourtour de la tombe, on lit : « Elevée par M. la comtesse d'Arcine à la mémoire de sa bonne mère ». Au-dessus du nom de la défunte, sont gravées ses armes : « Parti, au 1 coupé d'azur au lion d'or, couronné de même, armé et lampassé de gueules (Levezou) et de gueules à trois clefs d'or (alias d'argent) mises en pal, deux en chef, une en pointe, les pannetons en bas (Vesins); au 2 d'azur au chevron d'or accompagné de trois coquilles d'argent (Pellerin). » Timbre : la couronne de marquis de Vesins. Supports : à dextre le lion de Levezou couronné et armé, portant un guidon d'argent chargé de neuf croix pattées de sable posées trois en chef, trois en cœur et trois en pointe (enseigne de la

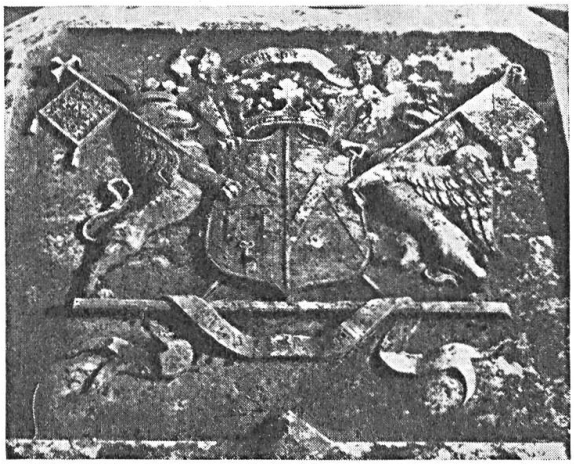

Fig. 1. Levezou de Vesins-Pellerin, 1856.

croisade contre les Albigeois); à senestre le griffon de Vesins portant un guidon blasonné des armoiries patronales de saint Léon : parti de pourpre et d'or au pairle d'argent chargé de quatre croisettes de sable, deux en chef, une en cœur, une en pointe, le pairle brochant sur le parti. Sous l'écu un phylactère portant la devise ATAVIS ET ARMIS. Sur le timbre un autre phylactère avec le cri PER LO GRATIO DE DIOUX.

Deuxième dalle: « Ici repose Madame Jeanne Praxède Eliane de Levezou de Vesins, comtesse d'Arcine, décédée le 9 février 1877

Fig. 2 Vesins-Collomb d'Arcine, 1877.

dans sa 78e année », inscription surmontée des armes suivantes : « Parti, au 1 de gueules à trois clefs d'or (alias d'argent), mises en pal, deux en chef, une en pointe, les pannetons en bas (Vesins), au 2 coupé d'azur à trois colombes d'argent posées une et deux, et d'azur à la tour d'argent (Collomb d'Arcine).» Timbre : une couronne de comte supportant un casque ouvert couronné de même, avec ses lambrequins, et ayant pour cimier un dextrochère. Supports : à dextre un lion couronné et armé, à senestre un lévrier. Au-dessus du cimier, sur un phylactère, la devise DEO DUCE COMITE VIRTUTE.

La première dalle recouvre la tombe de Marie-Charlotte-Julie Pellerin, fille de Claude-Paul-Ignace Pellerin, lieutenant-général au bailliage de Poligny, et de Thérèse-Gabrielle Renaudot, épouse de Louis-Philippe de Lusançon de Castelmus de Levezou de Vesins, dit le comte de Vesins, chef de bataillon en non activité, commandeur des Ordres militaires et hospitaliers de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint Lazare de Jérusalem, chevalier de Saint Louis (né à Faverney en 1765, mort à Sens en 1829), fils de Joseph de Levezou de Castelmus, marquis de Vezins (alias Vesins), premier capitaine au régiment d'Orléans Cavalerie, et de Jeanne Claude Le Mercier.

La deuxième pierre tombale est celle de Jeanne-Praxède-Eliane (alias Hélène) de Levezou de Vesins, fille de Louis Philippe et de Marie-Charlotte-Julie Pellerin, qui naquit à Besançon le 21 messidor an 7 et épousa à Poligny, le 14 décembre 1829, Jean-François-Emmanuel, chevalier puis comte Collomb d'Arcine, général de brigade en 1830, né à Arbusigny (Haute-Savoie) le 15 octobre 1784, décédé au château de Magny (Haute-Savoie) le 26 novembre 1865, fils de Joseph-Marie Collomb d'Arcine, lieutenant-colonel en retraite, et de Louise-Péronne de Thiollaz. De cette union naquirent trois enfants : 1° Marie-Joséphine Collomb d'Arcine, née à Genève, morte à Besançon le 28 août 1911, mariée à Edmond-Félix-Auguste de Vouges de Chanteclair, général de brigade. 2° Louise-Hélène Collomb d'Arcine, née à Esserts-Esery (Haute-Savoie), morte célibataire à Besançon le 17 janvier 1914. Ces deux filles reposent au cimetière des Chaprais dans une seule tombe voisine de celles de leurs mère et aïeule. 3° Ferdinand, comte Collomb d'Arcine, dernier du nom, tué au siège de Strasbourg en 1870.

Praxède-Hélène-Léopoldine de Lusançon de Levezou de Vesins de Castelmus, sœur de Jeanne-Praxède-Eliane, née à Besançon le 3 août 1805, épousa en 1824 Albert-Jérôme-Joseph, vicomte de Boutechoux de Chavannes, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de cavalerie (mort à Mont-sous-Vaudrey le 28 mars 1867), fils de Guillaume Marguerite, comte de Boutechoux de Chavannes, et de Marie-Louise-Charlotte de Crœser d'Audincthun. Quant aux nombreux frères et sœurs de Jean-François-Emmanuel Collomb d'Arcine, nés à Arbusigny, et à leurs descendants, ils prirent alliance dans les familles Gagneur de Patornay, Doroz, de Vignet, du Buat, de Magny, de Tarragon, de Perthuis, de Capré de Megève et de Plainchamp, marquis de Cluses.

Robert Genevoy.

Sources :

ALFRED-ANTHONIOZ, *Généraux savoyards*, Genève, 1912.

Vicomte CHIFFLET, *Le général comte Collomb d'Arcine*, « Annales franc-comtoises », IV, Besançon, 1865.

L'Union franc-comtoise, n° 170 du 6 décembre 1865 (art. nécrol.).

Généalogie de la Maison de Lévezoux de Luzanson de Roquefort de Vesins, s. l. n. d. (Bibl. Nat. Paris, Lm³. 1491).

Vicomte de ROYER SAINT-MICAUD, Les Lévezou-de-Luzençon-de-Vésins, s. l. n. d. (Bibl. Nat. Paris, Lm³. 2759).

JOUGLA DE MORÉNAS, *Grand Armorial de France*, 3, Paris, 1935 (Collomb d'Arcine), 4, Paris, 1939 (Levezou de Vesins).

Vicomte H. FROTIER DE LA MESSELIÈRE, *Filiations bretonnes*, 5, Saint-Brieuc, 1924, p. 198 (de Tarragon).

Bibl. Nat. Paris, Pièces Originales, 1705, Nouveau d'Hozier, 210.

Arch. du Serv. Histor. de l'Armée, G. B. 2528.

Registres paroissiaux de Besançon, Faverney et Poligny.